



Réunion de rentrée
Licence 3 – 01/07/26

L'équipe de la Licence 3

Johane Le GOFF

respl3psycho@univ-tlse2.fr

Nathalie COLL & Faustine VIGNALS-PRINCE

licence3.psycho@univ-tlse2.fr

Nadine CASCINO

resplicence.psycho@univ-tlse2.fr

Audrey Van HEGHE

respadm.licencepsycho@univ-tlse2.fr

Objectifs de la réunion

Cette réunion est centrée sur les informations utiles pour procéder à votre inscription pédagogique

Il s'agit de vous informer de quelques éléments importants pour la rentrée prochaine :

- Le calendrier universitaire et les périodes des examens ;
- La réalisation des inscriptions pédagogiques en ligne

Aujourd'hui des infos pour vous aider dans vos choix

→ A la rentrée d'autres informations sur le déroulement de l'année universitaire

D'autres ressources sont disponibles sur la page d'accueil de l'UFR à la rubrique « Inscription en Ligne »

IMPORTANT : Vous devez prendre l'initiative de consulter les informations mises à votre disposition avant de solliciter les équipes administratives et pédagogiques (plus de 1300 étudiants en L3 ; deux personnes au pôle scolarité ; 1 à la responsabilité pédagogique)

Plan de la présentation

-
1. L'organisation générale de l'année et calendrier universitaire
 2. Les régimes d'examen
 3. L'organisation des examens
 4. Les enseignements de la Licence 3
 5. L'inscription en ligne
 6. Les emplois du temps
 7. Les situations particulières

1. Organisation générale de l'année



Une année en 2 semestres de **12** semaines de cours

Une rentrée dès le **14 septembre**

1 **semaine inter-semestrielle** introduite sans cours ni examen : semaine du 18/01

Des examens organisés en **1^{ère} / 2^{nde} chances**

Le CT-SED peut être choisi pour **tout ou partie des UE** sous réserve qu'elles soient proposées au SED

Des périodes d'examen différentes (ou similaires) selon le régime d'inscription contrôle continu (CC) ou contrôle terminal SED (CT-SED)

Le choix du CC ou du CT-SED a donc un impact sur l'organisation des enseignements mais aussi des examens

<https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/calendrier-universitaire>



2. Choix du régime d'examen

Deux régimes d'examen

- **Le contrôle continu (CC)**

- Ce régime d'examen donne accès **aux CM et aux TD**
- Le CC implique une **assiduité*** aux enseignements (tout particulièrement TD)
- Le CC donne lieu à des MCC spécifiques avec des épreuves tout au long du semestre
- Les épreuves de 1^{ère} et 2^{nde} chances sont organisées au cours des 15 semaines du semestre
- Il n'y a pas d'examen en juin

- **Le contrôle terminal avec inscription obligatoire au SED (CT-SED)**

- Les étudiants n'ont pas accès aux TD mais peuvent assister au CM
- Des ressources pédagogiques spécifiques sont mises à disposition sur les espaces IRIS
 - Regroupements et suivis renforcés (en présentiel ou visio conférence **selon les UE**)
 - Documents de cours (papier ou numériques)
- Les épreuves de 1^{ère} chance sont organisées **en fin de semestre** (Janvier / mai)
- Celles de **2^{nde} chance se déroulent en juin : à partir du 16/06/27**

Le contrat pédagogique peut contenir des UE suivies en CC et d'autres en CT-SED

Les régimes CC et CT-SED sont possibles pour les boursiers

3. L'organisation des examens

Organisation de la 1^{ère} et 2^{nde} chances

- **Contrôle continu**

- Toutes les épreuves sont organisées au cours du semestre
- **Pas d'examen en juin**
- **En CC**, le mode de calcul de la 1^{ère} et de la 2^{nde} chance impose quasiment toujours la présence à l'épreuve valant 2^{nde} chance pour valider l'UE

- **Contrôle terminal**

- Organisation de la 1^{ère} chance en fin de semestre (Janvier, Mai)
- Organisation de la 2^{nde} chance en juin
- **En CT-SED**, si l'étudiant.e est satisfait.e de sa note de 1^{ère} chance et choisit de ne pas se présenter en 2^{nde} chance, c'est sa note de 1^{ère} chance qui sera considérée pour le calcul de la moyenne du semestre qu'elle soit supérieure, égale ou inférieure à la moyenne.



3. L'organisation des examens



Focus examens du CC

- 2 notes minimum par UE à l'exception des UE stage non compensables qui bénéficient d'un statut dérogatoire.
 - Une ou plusieurs notes d'épreuves intermédiaires au cours du semestre (exemple : 1 oral, 1 écrit)
 - 1 note d'épreuve de fin de semestre

Chaque épreuve est affectée d'un coefficient définissant son poids dans le calcul de la moyenne de l'UE (1^{ère} chance). Exemple : dossier 1 = 20% ; dossier 2 = 30%). **Aucune évaluation ne vaut plus de 50%**

La note de la dernière épreuve de contrôle continu constitue la note de 2^{nde} chance (Janvier, Mai).

→ A la fin du semestre, on retient la note la plus favorable entre la moyenne des épreuves de 1^{ère} chance et la note de l'évaluation finale valant 2^{nde} chance

Pour le CC, les examens peuvent avoir lieu en présentiel ou en ligne sur une plateforme dédiée ; dans le cadre de l'emploi du temps (donc durant le CM ou TD) ou sur des créneaux hors emploi du temps (tous les étudiants convoqués le même jour à la même heure).

Les épreuves finales sont le plus souvent organisées sur les semaines 14 et 15 du semestre (janvier et mai)

Exemple examen CC

EXEMPLE avec UE PY00502T

- CC1 (oral en TD) = 50% CC2 (écrit sur table) = 50%
- **CC1 = 18/20 CC2 = 8/20**
- 1^{ère} chance = moyenne des 2 = $CC1 + CC2 / 2 = 13 / 20$
- 2^{nde} chance = 2^{ème} épreuve = 8/20

Au final, moyenne retenue est celle de la **1^{ère} chance**

Focus examens de CT-SED

—
Une note à l'épreuve réalisée en fin de semestre (semaines 14 et 15 – janvier et mai) valant moyenne de la **1^{ère} chance ET** une note à l'épreuve de juin valant **2^{nde} chance**

Les épreuves ont lieu en présentiel ou en ligne sur une plateforme dédiée selon le calendrier **généralement** publié en décembre pour les épreuves de semestre 5, publié en avril pour celles de semestre 6 et publié fin mai pour celles de seconde chance (juin)

On retient la note la plus favorable entre l'évaluation de 1^{ère} chance et l'évaluation de 2^{nde} chance

Exemples

- 1^{ère} chance = 10/20 et 2^{nde} chance = 17/20 → moyenne retenue est celle de la 2^{nde} chance
- 1^{ère} chance = 11/20 et 2^{nde} chance = 10,5/20 → moyenne retenue est celle de la 1^{ère} chance

Vous devez tenir compte de cette organisation avant de choisir de vous inscrire en CC ou en CT-SED pour tout ou partie des UE choisies

Les modalités de contrôle des connaissances (MCC)

Les MCC sont spécifiques à chaque UE

Elles sont définies :

- par l'équipe pédagogique de chaque UE
- pour permettre d'acquérir des compétences progressives au fil de la Licence

Elles sont votées chaque année par le Conseil d'UFR de Psychologie **au plus tard un mois après le début des cours**

Elles seront publiées sur la page IRIS « L3 – Informations générales », rubrique « Examens » après le vote du Conseil d'UFR

Merci de considérer celles qui sont publiées sur cette page et non celles publiées sur le site de l'UT2J

La validation du semestre et de l'année



Principe de compensation :

1. La **compensation semestrielle** consiste à valider une ou plusieurs UE par les résultats à d'autres UE. Le principe repose sur le calcul de la moyenne du semestre en fonction de la moyenne à chaque UE pondérée par le coefficient dont elle est affectée
2. La **compensation inter-semestre** consiste à valider un semestre par la moyenne de l'autre semestre de l'année du cursus.

Il est possible de refuser la compensation : cf. procédure et le calendrier qui seront publiés (après les examens – courant juin)

Une UE validée (note >10/20 ou par compensation) est une **UE définitivement validée** : on ne peut pas la repasser l'année suivante.



4. Les enseignements de L3

Les enseignements de la Licence 3

—
Pour plus de détails, vous pouvez consulter la **plaquette de présentation** disponible sur le site de l'UFR de Psychologie

Vous pouvez aussi consulter le descriptif des enseignements sur le site de l'université : <https://www.univ-tlse2.fr/accueil/formation-insertion/licence-psychologie-1>

La L3, c'est ...

■ 9 UE obligatoires de tronc commun

→ 5 enseignements disciplinaires (2 au S5 et 3 au S6)

→ 4 enseignements de méthodologie (2 au S5 et 2 au S6)

■ Des UE liées au parcours d'études et projets professionnels

- Deux UE stage : *1 au S5 et 1 au S6*
 - Deux UE TER : *1 au S5 et 1 au S6*
 - Deux UE de spécialisation : *1 au S5 et 1 au S6*
-
- **1 option ou langue vivante** à chaque semestre

Les enseignements disciplinaires de tronc commun

Semestre 5	Semestre 6
PY00501 Psychologie sociale 20h CM - 16h TD	PY00601 Psychologie clinique et Psychopathologies plurielles 20h CM - 16h TD
PY00503 Psychologie cognitive 20h CM - 16h TD	PY00603 Psychologie du développement 20h CM - 16h TD
	PY00607 Neuropsychologie 20h CM - 12h TD

Les enseignements de méthodologie de tronc commun

Semestre 5	Semestre 6
PY00502T Démarche d'intervention et Epistémologie 24h CM - 22h TD	PY00602 Démarches de recherche - Statistiques 24h CM - 22h TD
PY00507 Techniques d'entretien 4h CM - 20h TD	PY00609 Techniques d'analyse de contenu 24h TD

2 UE Langues vivantes ou options par année



Pour les 506 et 606 : choix entre une option **OU** une langue vivante

- Pour un cursus complet en Psycho, importance de choisir **une langue vivante (LV)**, et en particulier **l'anglais**
- « **UE LANSAD par discipline** » : 1 par semestre et inscription aux 2 UE du même niveau pour une même année du cursus

Des conditions d'accès

1. Tous les niveaux ne sont pas proposés selon les langues
2. Un niveau requis pour s'inscrire → test de langue à faire (cf. diapo suivante)
3. Nombre de places limité → information actualisée quotidiennement
4. Pas toutes ouvertes au CT et/ou SED : *Attention : pas d'anglais au SED*

Inscription en UE de LV

—

Procédure d'inscription en ligne

Autre possibilité : Options (UE non spécialistes)

—

Vous aurez à choisir dans la liste des **UE ouvertes en options** : vous ne pouvez pas choisir une UE avec **un code Pyxxx**

Toutes les UE ne seront peut-être plus disponibles en raison d'un nombre de places fixé par les équipes (plus accessible dans la liste proposée sur Ipweb)

Toutes les UE ne sont pas proposées en CT-SED

Les informations concernant les UE de Langues ou les options non spécialistes (contenus, MCC, emploi du temps ...) sont à demander aux départements de rattachement de ces UE. Nous ne disposons d'aucune information sur celles-ci.



Des UE à choisir
en fonction du
parcours
d'études et projet
professionnel

Les UE STAGES

Les UE 505 et 605 doivent être prises dans la **même spécialité** (département)

Pas de changement possible en cours d'année seulement lors de la période de modifications en septembre. **ATTENTION basculement en CT-SED OBLIGATOIRE**

Fortement conseillé de faire ces **choix en fonction du projet professionnel de formation** (ex. parcours Master visé) même si le choix de l'UE stage ne conditionne pas l'accès à un parcours de Master

Stage de 75h obligatoire, uniquement au S6

→ **Signature des conventions au S6**

ATTENTION : UE NON COMPENSABLE, STATUT DEROGATOIRE

Statut dérogatoire ?

Hors système 1^{ère} / 2^{nde} chance

1 seule épreuve par semestre : dossier janvier, dossier mai*. **CC**
ET SED.

Si ajourné (<10) ou absents → épreuve de substitution

Si UE non validée = **L3 non validée**

Les UE TER 508 et 608 : la même pour les 2 semestres

—

Semestre 5	Semestre 6
UE 508 – TER (12h TD) PY0A508T Psychologie sociale, du travail et des organisations PY0B508T Psychologie cognitive et ergonomie PY0C508T Psychologie du développement	UE 608 – TER (12h TD) PY0A608T Psychologie sociale, du travail et des organisations PY0B608T Psychologie cognitive et ergonomie PY0C608T Psychologie du développement
PY0D508T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences	PY0D608T Psychopathologie clinique, psychologie de la santé, neurosciences
PY0E508T Psychologie clinique du sujet	PY0E608T Psychologie clinique du sujet

Les UE TER 508 et 608 : la même pour les 2 semestres



Les UE 508 et 608 doivent être prises dans la **même spécialité** (dépt)

Pas de changement possible en cours d'année seulement lors de la période de modification en septembre. **ATTENTION basculement en CT-SED OBLIGATOIRE**

Fortement conseillé de faire ces **choix en fonction du projet professionnel de formation** (ex. parcours Master visé) même si le choix de l'UE TER ni la thématique travaillée ne conditionnent l'accès à un parcours de Master

Les UE de spécialisation

Semestre 5 – UE 504 (24h CM - 22h TD)	Semestre 6 – UE 604 (24h CM - 22h TD)
PY0A504T Psychologie sociale appliquée PY0B504T Ergonomie PY0C504T Psychologie du développement : émotions et communication PY0D504T Psychologie clinique de la santé PY0E504T Psychologie interculturelle PY0F504T Psychologie gérontologie clinique	PY0A604T Psychologie sociale du travail et des organisations PY0B604T La cognition au quotidien PY0C604T Développement de l'enfant, socialisation et milieux de vie PY0D604T Approche cognitive et comportementale : enfant, adulte → pas au SED PY0E604T Cas cliniques en neuropsychologie et en neurosciences → pas au SED PY0F604T Psycho(patho)logie clinique psychanalytique PY0G604T Psychologie comparée : apports des comparaisons inter-espèces

1 par semestre et pas obligatoirement dans la même spécialité (ou dépt)

Les UE de spécialisation

Les places ne sont pas limitées dans les UE 504 et 604

Le choix est libre pour les UE de spécialité (504 et 604) mais il est fortement conseillé de faire ces choix **en fonction du projet de formation et professionnel** (ex. le parcours Master visé)

Il est donc possible de choisir la 504 dans un département et la 604 dans un autre département en fonction du projet professionnel de formation (ex : une psychologie interculturelle et une en psycho(patho)logie Clinique psychanalytique pour le Master PI)

Combinaison possible des UE à choix



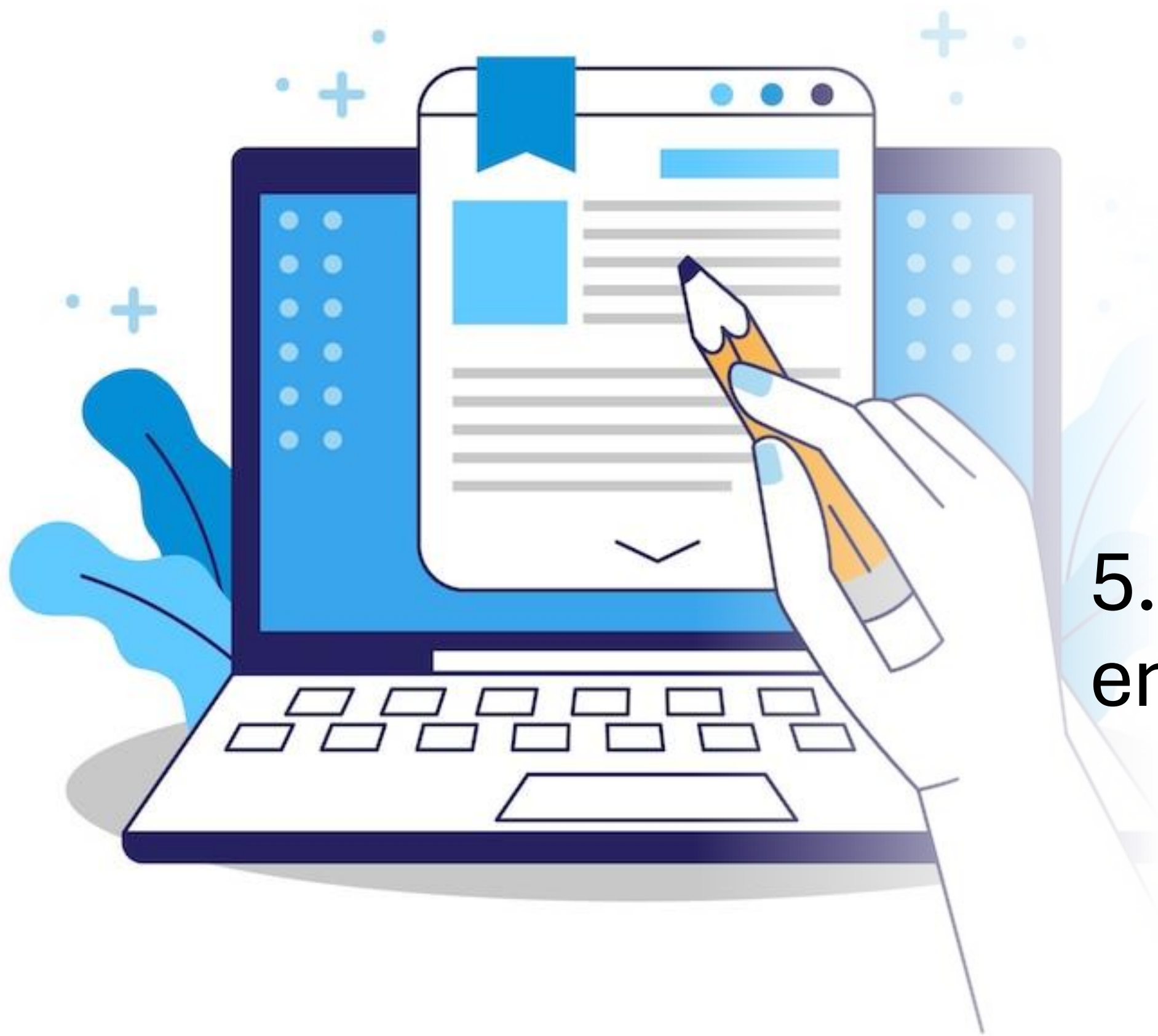
Toutes les combinaisons de département/spécialités sont possibles

1. choix possible d'une UE de spécialité rattachée à un département et d'une UE stage rattachée à un autre ou les deux dans le même
2. pas d'obligation de choisir les mêmes orientations selon les UE. Par exemple, inscription possible à une UE de spécialité rattachée à un département et à une UE TER rattachée à un autre.
3. possibilité de choisir une UE stage et TER dans le même département ou dans 2 départements différents

Pas de prérequis au sens strict pour les parcours de master mais une **cohérence par rapport au projet individuel**

On peut même imaginer que ces trois types d'UE soient prises dans 3 départements différents **tant que cela a du sens pour le projet**

En cas de doutes concernant vos choix d'UE de spécialité et l'implication que ce choix peut avoir sur vos candidatures de master, contacter le(s) responsable(s) du/des parcours master en question



5. L'inscription en ligne

L'inscription en ligne UT2J

Année supérieure ou redoublement = APOWEB

L'inscription administrative (IA) et l'inscription pédagogique (IP) se font entièrement en ligne.

Etudiant·e en contrôle continu :

1ère période : du 1er juillet, 00h00 au 05 juillet 2026, 00h00 ;

2ème période : du 10 juillet, 12h00 au 17 juillet 2026, 11h00.

Etudiant·e au SED (au moins une UE) : du 10 juillet, 12h00 au 17 juillet 2026, 11h00

Etudiants en possession d'un numéro étudiant de l'UT2J mais **non-inscrits en 2025-2026** : du 26 août au 02 septembre 2026, 16h00

ATTENTION : Attente de 24h entre IA et IP !!

L'inscription en ligne : 1^{ère} inscription ou
reprise d'études = PRIMO/WEB

L'inscription administrative (IA) et l'inscription pédagogique
(IP) se font entièrement en ligne.

Etudiants en CC /SED : du 25 juin au 17 juillet 2026, 11h00

ATTENTION : Attente de 24h entre IA et IP !!

Finaliser l'inscription pédagogique

Quelle que soit votre intention, votre **inscription doit être complète** même si vous faites le choix de ne pas suivre toutes les UE et de ne pas vous présenter à tous les examens

A la fin de l'inscription pédagogique vous aurez un **CONTRAT PEDAGOGIQUE** précisant les UE auxquelles vous êtes inscrits et le régime d'examen choisi → une fois celui-ci validé, aucun changement ne sera possible **avant la période de modification d'inscription.**

L'inscription pédagogique se fait par défaut en contrôle continu

1. Si vous souhaitez vous inscrire au SED pour tout ou partie des UE, vous devez procéder à cette étape
2. Les frais d'inscription au SED sont fixés selon le nombre d'UE prises et selon le choix de l'envoi des documents en version papier ou numérique. Ils sont à payer chaque année même si vous vous réinscrivez à une UE
3. **Il est important que vous fassiez rapidement cette étape qui conditionne l'envoi des documents et l'inscription dans des groupes de suivi renforcé**



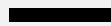
6. Les emplois du temps

EDT Type du S5

	lundi	mardi	mercredi		jeudi	vendredi	samedi		
8h 10h	UE 506*	CM et TD UE504 spécialités			TD 501 TD502 TD503 TD Stage TD TER TD507	TD 501 TD502 TD503 TD Stage TD TER TD507	CM507*		
10h-12h							* 1 Gp TD 507		
14h-16h	CM501 CM503		CM 502	TD502 TD503 TD Stage TD TER TD507					
16h-18h									

- *EDT des LV très divers selon la langue et le niveau choisis
- ** 1 séance de CM en début de semestre

Les emplois du temps du semestre 5



Pour les étudiants en CT-SED, les dates des regroupements seront indiquées via la plateforme **IRIS-SED** à la rentrée (*demande parfois quelque peu de patience...*)

Si vous êtes inscrits en CC, vous devrez faire votre emploi du temps pour les UE de **LV et options** (506 et 606) et pour les UE PIX dès l'ouverture de Pandore : Date à déterminer.

Chaque étudiant inscrit en CC sera affecté pour chaque UE à un groupe de CM et/ou TD → votre EDT individuel sera accessible via votre ENT

Aucun changement par les gestionnaires de scolarité et responsables pédagogiques

Avant le début des cours



Bien noter les numéro et horaires des CM et TD auxquels vous êtes affectés ; Vous devez noter les dates de démarrage des cours pour chaque UE

Il est important de respecter VOS groupes car il peut y avoir des épreuves de contrôle continu pendant les TD voire pendant les CM donc les listes d'émargement sont établies en fonction de Pandore

Pour certaines UE, les TD démarrent une semaine après les CM mais pour les UE qui n'ont que des TD, ceux-ci démarrent dès la semaine de rentrée

Les TD d'autres UE ont lieu une semaine sur deux, alternant ainsi semaine de TD et semaine de travail en autonomie (Stage et TER notamment)

Pour les options et langues : consulter le site UT2J ou demander aux secrétariats des UFR et départements concernés

Communication institutionnelle

Utiliser TOUJOURS votre adresse universitaire - gerard.mansoif@etu.univ-tlse2.fr - pour contacter les services et les enseignants

Dans vos échanges, pensez à toujours rappeler les informations utiles au traitement de la demande : **Nom, n° étudiant, année d'inscription, régime d'inscription, code de l'UE concernée ...**

Enfin, veillez à être explicite mais aussi poli et courtois dans l'échange

Quasiment 1400 étudiants en L3 et presque autant de cas particuliers

Bien se renseigner et obtenir les informations utiles

-
- Repérer et utiliser l'ensemble des ressources disponibles
 - Consulter **régulièrement** le site de l'UFR → des informations actualisées d'ici la rentrée
 - FAQ L3
 - Procédure emploi du temps ...

Tout au long de l'année consulter votre ENT

- Que vous soyez en CC ou CT-SED, utiliser la plateforme IRIS (infos générales ; infos par UE)
- Pour les inscrits au SED, la plateforme IRIS-SED en plus de la plateforme générale
- Assister aux réunions d'informations qui vous seront proposées
- Solliciter le tutorat pédagogique et le tutorat informatique
- Allez à la BUFR, la BUC et les bibliothèques de composantes
- Contacter les associations étudiantes , les services spécifiques (SIMMPS, SCUIO-IP, ...)

7. Les situations particulières

—

Les enjambements ou AJAC

—
Si vous avez validé 3 des 4 semestres que comptent la L1 et la L2 à l'UT2J, vous pouvez avoir le statut AJAC « ajourné autorisé à continuer » = (statut de redoublant)

Pour avoir le statut AJAC et être inscrit en L3 avec un semestre de retard, vous devez en faire la **demande en utilisant le formulaire dédié**

Attention si vous n'avez pas validé le semestre mais que l'année est validée du fait de la compensation vous devez aussi faire une refus de compensation

Une fois la demande faite et saisie par l'administration, vous pourrez faire votre IP sur chacune des deux années (L3 + semestre de retard)

Les préparations diverses



- Concerne tout type d'UE **sauf** les UE STAGE (505-605) et les UE C2i/PIX
 - *Un étudiant qui souhaite une discipline pour les UE 504/604 ou 508/608 ou s'il hésite entre plusieurs options*
 - *Un étudiant en césure qui veut prendre des UE pour étoffer son dossier de candidature master (en psycho, en socio ou autre)*
- **4 UE maxi/an** (non validées) : attention à la charge supplémentaire si 1^{ère} inscription en L3
- Si choix de faire un TER → choisir les UE 508 **et** 608 dans le même département
- Possibilité de passer les examens : les UE validées sont capitalisées mais les notes obtenues n'entrent pas dans le calcul de la moyenne du semestre et de l'année
- Pour l'IP, vous renseigner auprès des gestionnaires de Licence 3. **UEs PAYANTES.**
- **Attention** : si des chevauchement d'examens, pas droit à une épreuve de remplacement

Les UE d'ouverture



Une UE par semestre : sport, culture ou citoyenneté (cf. liste) : valorisation points selon moyenne obtenue.

En cas de chevauchement d'examens, pas de droit à une épreuve de remplacement

- Candidature, inscription et gestion des notes effectuées par :
 - UE SPORT : SUAPS (Service Universitaire d'Activités Physiques et Sportives) : suaps@univ-tlse2.fr - 05 61 50 4315
 - UE Citoyenneté (ainsi que le Service Civique) : MIE (Maison des Initiatives Etudiantes) - paie@univ-tlse2.fr - 05 61 50 24 11 / 05 61 50 42 47
 - UE Culture : CIAM - (Centre d'Initiatives Artistiques du Mirail) - ciam@univ-tlse2.fr - 05 61 50 44 62

Double cursus

-
- L'étudiant.e est inscrit.e à deux formations (exemple : 2 Licences)
 - Si vous vous inscrivez à deux diplômes, la Licence de Psychologie est votre premier diplôme

Attention : En cas de chevauchement d'examens, pas d'épreuve de remplacement mais priorité au diplôme principal

Réunion de rentrée 27/08

10h-12h

Amphi C ou lien visio (transmis ultérieurement)